

aussi objectivement qu'on note les élèves dans les collèges, on lui donnera la cote «Échec».

Le chômage s'élève maintenant à 7.7 p. 100 et les députés le savent, ce pourcentage est beaucoup plus élevé dans certaines régions du pays. Dans le Québec et dans certaines parties des provinces atlantiques, le taux est exceptionnellement élevé, trop élevé en fait pour que la population puisse jouir d'un certain bien-être économique, et pour permettre de créer la sorte d'homogénéité que nous voulons voir régner au Canada.

Par ailleurs, le taux d'inflation annuelle s'élève de nouveau à 4.9 p. 100. En d'autres termes, monsieur l'Orateur, le niveau d'inflation est plus élevé qu'avant 1969, où a été mise en œuvre cette politique inhumaine. Il va de soi que c'est le gouvernement et ses politiques qui sont responsables de la confusion actuelle. J'emploie bien politiques au pluriel, car c'est à la suite de toute une série de changements d'ordre législatif et politique que nous nous sommes retrouvés dans la triste situation chaotique que nous connaissons actuellement.

Une des premières et désastreuses erreurs de jugement a été la politique de cherté de l'argent de 1969-1970. Quel en a été le résultat? La mise en chômage inutile de quelques centaines de milliers de personnes qu'on a privées du droit qui devrait être le leur dans une société industrialisée et soi-disant civilisée de jouer un rôle utile. On les a privées du besoin le plus essentiel à l'être humain, celui d'être utile et du sentiment de participation. Cette situation est intolérable pour tous ceux à qui on refuse le droit de participer, et surtout pour les jeunes. Ils ont une très bonne instruction et des idéaux à revendre et ils sont déterminés à construire une société plus saine et plus juste. On leur refuse la chance de s'engager. Beaucoup d'entre eux abandonnent leurs études, n'étant plus convaincus de la valeur de l'instruction.

• (1630)

Laisser grimper le taux de chômage à son niveau actuel, qui est absolument inadmissible, quand on savait que le nombre des jeunes qui accéderaient au marché du travail atteindrait des chiffres records, c'était, ou bien de la stupidité grossière, ou bien de la subversion. Si les conséquences au point de vue humain d'une politique de restriction monétaire sont de la plus haute importance, il y a des conséquences économiques dont les répercussions sont tout aussi très réelles. La perte de productivité du Canada est de l'ordre de 3 ou 4 milliards de dollars par année. Si on multiplie ce chiffre par trois ou quatre, le résultat est renversant. Au cours d'une législature normale, nos pertes seraient de l'ordre de 12 et 16 milliards en chiffres absolus, soit près de \$2,000 pour chaque travailleur canadien.

Autre conséquence de la politique de restriction monétaire: la mainmise américaine sur d'autres entreprises canadiennes. Le petit exploitant canadien indépendant ne fait pas le poids, quant au crédit, contre son riche cousin américain. Viennent les restrictions, c'est le petit exploitant canadien indépendant qui est forcé de vendre, à des conditions souvent injustes.

Mais la politique de restriction monétaire n'est pas le seul facteur de l'actuel climat d'incertitude. Nous voyons les effets d'une politique de sécurité sociale subventionnée par le gouvernement fédéral qui, dans son application, procure aux assistés un revenu net supérieur au salaire minimum dans maintes régions du Canada. En outre, notre politique d'assurance-chômage accuse certaines anomalies grotesques. Elle a été instaurée à l'origine pour

venir en aide aux chômeurs qui ne pouvaient pas trouver du travail, et non pas pour financer quelques mois de vacances pour ceux qui, après avoir travaillé un bout de temps, veulent se reposer un peu. Quand la sécurité sociale et l'assurance-chômage paient plus que le travail, il n'y a pas d'encouragement au travail. C'est hélas la situation au Canada aujourd'hui. Beaucoup des emplois offerts rapportent des salaires bien inférieurs au revenu net que procurent l'assurance-chômage ou la sécurité sociale. Ainsi, de nombreux postes ne sont pas pourvus, ce qui est tout à fait ridicule.

L'insécurité en ce qui concerne la législation fiscale a aussi eu des conséquences néfastes. De nombreuses entreprises ont été vendues à l'étranger. Les industriels canadiens perdent courage et ne sont donc plus disposés à prendre les risques qui vont de pair avec l'expansion. Ils se méfient des modifications aux lois sur les relations ouvrières, à la loi sur l'assurance-chômage, du projet de loi sur la concurrence; ils se défient de cette tendance vers la concentration de la prise de décision à Ottawa. Ainsi donc, des investissements de plusieurs centaines de millions de dollars ne se feront pas et des milliers de nouveaux emplois ne seront pas créés.

En résumé, l'économie canadienne est en grande difficulté. Nous sommes affligés en même temps d'un chômage élevé et d'une forte inflation. Une faible amélioration de celle-ci a grandement aggravé celui-là. En fait, on peut dire tout à fait objectivement que parmi toutes les nations importantes de l'Occident le Canada est celle dont l'économie est la plus mal gérée. L'augmentation de la productivité par tête est la plus faible. Le chômage est le plus élevé et même le mouvement des prix, qui était assez bon à long terme, ne peut presque plus être dirigé.

Il y en a qui pensent que c'est la faute du régime; je dois leur dire qu'il n'en est rien. C'est la faute d'une mauvaise application du régime. Ce qu'il faut, c'est du bon sens. La situation à l'heure actuelle est loin d'être satisfaisante. Alors que des centaines de milliers de Canadiens retirent des prestations d'assurance-chômage, qu'il y a des dizaines de milliers d'assistés sociaux, quand il neige, on ne peut faire débayer les rues; quand on veut voyager, on ne peut être sûr que les avions voleront; quand on envoie une lettre, on ne peut s'attendre à ce qu'elle soit livrée dans un laps de temps raisonnable; quand on fait ses achats, il faut parfois faire longtemps la queue à la caisse. Dans une petite ville ou dans un endroit reculé, il se peut même qu'on doive se passer tout à fait de courrier. Quand on écrit au gouvernement, il arrive qu'on ne reçoive pas de réponse et en été, si on n'est pas mort avant, on constate que l'eau dans laquelle on veut se baigner est polluée. Tant de frustrations, de dérangements, de médiocrité dans le service, alors que des centaines de milliers de personnes vivent d'assurance-chômage et d'assistance sociale! Quelque chose va vraiment mal!

Le moment est venu d'aller au fond des choses, à la source du mal et, pour ce faire, il faudra apporter toute une série de modifications fondamentales dans l'administration. Étant donné le peu de temps qui m'est accordé cet après-midi, je n'en mentionnerai que quelques-unes. Il s'agit tout d'abord d'augmenter le salaire minimum jusqu'à ce qu'il dépasse les prestations d'assurance-chômage ou d'assistance sociale. Cela va susciter des problèmes, je le sais, mais nous n'avons pas le choix. Il faut en passer par là. Il faut stimuler le goût du travail chez le Canadien moyen. Son revenu net en espèces ne doit pas être plus considérable quand il ne travaille pas que lorsqu'il occupe un emploi utile. Deuxièmement, il faut modifier la loi sur